

**PROGRAMME**

**DISTANCIEL**

# **L'ACCOMPAGNEMENT DU MAJEUR PROTÉGÉ**

**Dates : 16 mai 2024, 24 mai 2024, 31 mai 2024, 7 juin 2024 et 21 juin 2024**

## **OBJECTIF :**

Fournir aux professionnels une compréhension approfondie et transversale des principes fondamentaux de la protection juridique des majeurs, des bases éthiques, du cadre légal et réglementaire, ainsi que des rôles et responsabilités respectifs des différents intervenants.

A l'issue de la formation, les participants seront en mesure de traiter des dossiers impliquant des majeurs protégés.

## **DÉROULÉ DE LA FORMATION :**

La formation est divisée en 7 modules, 1 module obligatoire et les autres « à la carte » :

- Les fondamentaux de la protection juridique (**module obligatoire**)
- Majeurs protégés, conjugalité, transmission et patrimoine
- Majeurs protégés, la pratique de l'avocat : conseil, procédure et modes amiables
- Majeurs protégés, la gestion administrative et financière
- Majeurs protégés, la gestion immobilière
- Majeurs protégés, la protection du chef d'entreprise
- Majeurs protégés et droit international privé

Pour chaque module, interventions d'universitaires et de praticiens afin d'échanger et confronter les points de vue et les pratiques.

**Durée totale de la formation : 30 heures**

## **MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :**

Formation en distanciel

**Public et prérequis :** Professionnels du droit



## MODULE 1

# LES FONDAMENTAUX DE LA PROTECTION JURIDIQUE 6h

Intervenants : Isabelle Cope-Bessis , Isabelle Dauriac, Andréa Plumel, Olivier Chomono et Anisette Ferreira

**Dates :** Jeudi 16 mai 2024 – 9h30/13h – 14h30/17h30

- Enjeux de la protection
  - Principes fondamentaux
  - Cadre légal et règlementaire de la protection juridique
  - Rappel des droits fondamentaux
- 

## MODULE 2

# MAJEURS PROTÉGÉS, CONJUGALITÉ, TRANSMISSION ET PATRIMOINE 6h

Intervenants : Nathalie Couzigou-Suhas (Notaire) , Isabelle Dauriac et Clothilde Grare-Didier (Universitaires)

**Dates :** Vendredi 24 mai 2024 – 9h30/12h30 – 14h30/17h30

- Majeurs protégés, conjugalités et patrimoine
  - Majeurs protégés, transmission et patrimoine
- 

## MODULE 3

# MAJEURS PROTÉGÉS, LA PRATIQUE DE L'AVOCAT : CONSEIL, PROCÉDURE ET MODES AMIABLES 6h

Intervenants : Isabelle Copé-Bessis, Andréa Plumel, Sophie Corbin (avocates) , Anisette Ferreira (MJPM) , Olivier Drunat (Médecin) et Karine Wache-Valin (Magistrat)

**Dates :** Vendredi 31 mai 2024 – 9h30/12h30 – 14h30/17h30

- Processus judiciaires
- Conseils pratiques pour la représentation du majeur protégé
- Communication et relation avec les majeurs protégés et leurs familles
- Résolution des conflits



## MODULE 4

# MAJEURS PROTÉGÉS, LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE 3h

Intervenants : Olivier Chomono (Directeur La Curatelaire) et Anisette Ferreira (MJPM)

**Dates** : Vendredi 7 juin 2024 - 9h30/12h30

- Aspects juridiques de la gestion des biens d'autrui
  - Gestion des comptes bancaires et des transactions financières
  - Planification financière à long terme
  - Prévention des abus
  - Gestion des litiges
- 

## MODULE 5

# MAJEURS PROTÉGÉS, LA GESTION IMMOBILIÈRE AU SOUTIEN DU MAJEUR PROTÉGÉ 3h

Intervenants : Nathalie Couzigou-Suhas (Notaire), Isabelle Dauriac et Clothilde Grare-Didier (Universitaires)

**Dates** : Vendredi 7 juin 2024 – 14h30/17h30

- Cadre légal de la gestion immobilière pour les majeurs protégés
- Acquisition, vente et location de biens immobiliers pour et par les majeurs protégés
- Disposition des droits relatifs au logement



## MODULE 6

# MAJEURS PROTÉGÉS, LA PROTECTION DU CHEF D'ENTREPRISE 3h

Intervenants : Nathalie Couzigou-Suhas (Notaire) , Isabelle Dauriac, Clothilde Grare-Didier (Universitaires) et Olivier Chomono (Directeur la Curatelaire)

**Dates :** Vendredi 21 juin 2024 - 9h30/12h30

- Actifs professionnels
  - Entreprises et sociétés
  - Contrats de travail
  - Empêchement du dirigeant
- 

## MODULE 7

# MAJEURS PROTÉGÉS, DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ 2h

Intervenants : Sara Godechot Patris (Universitaire) et Maxime Eppler (Avocat)

**Dates :** Vendredi 21 juin 2024 – 14h00/16h00

- Présentation des mécanismes de droit international privé
- Cas pratiques

Formation proposée par le groupe de travail de l'IDFP  
« Majeurs protégés / personnes vulnérables »



# PRÉSENTATION DES INTERVENANTS

**Isabelle COPÉ-BESSIS**, Avocat au Barreau de Paris, Médiateur référencé auprès du Centre National de Médiation des Avocats et de la Cour d'Appel de Paris - Membre de l'Association Française des Avocats de la Famille et du Patrimoine - Membre du Conseil d'Administration de l'Institut du Droit de la Famille et du Patrimoine – Fondateur du Groupe Personnes Vulnérables – Majeurs protégés de l'IDFP

**Andréa PLUMEL**, Avocat au Barreau de Paris, Médiateur référencé auprès du Centre National de Médiation des Avocats et de la Cour d'Appel de Paris, Arbitre, Membre de l'Association Française des Avocats de la Famille et du Patrimoine, Membre de l'Institut du Droit de la Famille et du Patrimoine

**Olivier CHOMONO**, Directeur associé La Curatelaire, Enseignant à l'ENM, Membre de l'Institut du Droit de la Famille et du Patrimoine

**Isabelle DAURIAC**, Professeur agrégé de droit, Directeur de la Licence de droit, Université Paris Cité

**Clothilde GRARE-DIDIER**, Professeur agrégé de droit, Directeur de la Clinique juridique, Co-directeur du Master droit notarial et du Master de droit privé, Université Paris Cité

**Nathalie COUZIGOU-SUHAS**, Notaire, Membre de l'Institut du Droit de la Famille et du Patrimoine

**Maxime EPPLER**, Avocat au Barreau de Paris, ancien membre du Conseil de l'Ordre et membre de l'IAFL, Arbitre, Membre de l'Institut du Droit de la Famille et du Patrimoine

**Anisette FERREIRA**, Mandataire judiciaire à la protection des majeurs, Médiateur

**Sophie CORBIN**, Avocat au Barreau de Paris, Membre de l'Institut du Droit de la Famille et du Patrimoine

**Sara GODECHOT PATRIS**, Professeur agrégé de droit, Université Paris-Est Créteil

**Olivier DRUNAT**, Médecin, Expert inscrit sur les listes du Procureur de la République, Responsable du DIU Expertise médicale dans le cadre de la protection des majeurs Université Paris-Cité en partenariat avec l'UPEC

**Karine WACHE-VALIN**, Première vice-présidente adjointe, Magistrat coordonnateur du service de la protection des majeurs du Tribunal Judiciaire de Paris



## LES TARIFS

### L'ACCOMPAGNEMENT DU MAJEUR PROTÉGÉ

		TARIF ADHÉRENT	TARIF NON ADHÉRENT
<b>OUVERTURE</b>	30 minutes		
<b>Module 1</b> (obligatoire) Les fondamentaux	6 heures	250 € HT 300 € TTC	350 € HT 420 € TTC
<b>Module 2</b> Conjugalité, transmission et patrimoine	6 heures	250 € HT 300 € TTC	350 € HT 420 € TTC
<b>Module 3</b> La pratique de l'avocat	6 heures	250 € HT 300 € TTC	350 € HT 420 € TTC
<b>Module 4</b> La gestion financière	3 heures	125 € HT 150 € TTC	175 € HT 210 € TTC
<b>Module 5</b> La gestion immobilière	3 heures	125 € HT 150 € TTC	175 € HT 210 € TTC
<b>Module 6</b> Protection du chef d'entreprise	3 heures	125 € HT 150 € TTC	175 € HT 210 € TTC
<b>Module 7</b> DIP	2 heures	125 € HT 150 € TTC	175 € HT 210 € TTC
<b>CLÔTURE</b>	30 minutes	<b>Package*</b>	
<b>Total</b>	<b>30 heures</b>	<b>990 € HT 1 188 € TTC</b>	<b>1 490 € HT 1 788 € TTC</b>

\*si réservation de l'ensemble des modules

# INSCRIPTIONS

## L'ACCOMPAGNEMENT DU MAJEUR PROTÉGÉ

**Dates :** 16 mai 2024, 24 mai 2024, 31 mai 2024, 7 juin 2024 et 21 juin 2024

### **PUBLICS :**

Adhérent IDFP : 1 188 € TTC (990 € HT)

Non adhérent IDFP : 1 788 € TTC (1 490 € HT)

Non adhérent moins de 3 ans de Barreau : 1 188 € TTC (990 € HT)

**Inscription et règlement en ligne.**

Site web : [www.institut-dfp.catalogueformpro.com](http://www.institut-dfp.catalogueformpro.com)

### **NOUS CONTACTER :**

Par mail : [institut@institut-dfp.com](mailto:institut@institut-dfp.com)

Site web : [www.institut-dfp.com](http://www.institut-dfp.com)

La formation aura lieu en distanciel sur Zoom.



L'Institut du Droit de la Famille et du Patrimoine a pour ambition d'être une force de réflexion et de proposition sur toutes les questions se rattachant au droit de la famille et du patrimoine.

Cet institut de recherche et de formation est dédié à l'échange et à la diffusion des connaissances et au progrès des techniques juridiques.